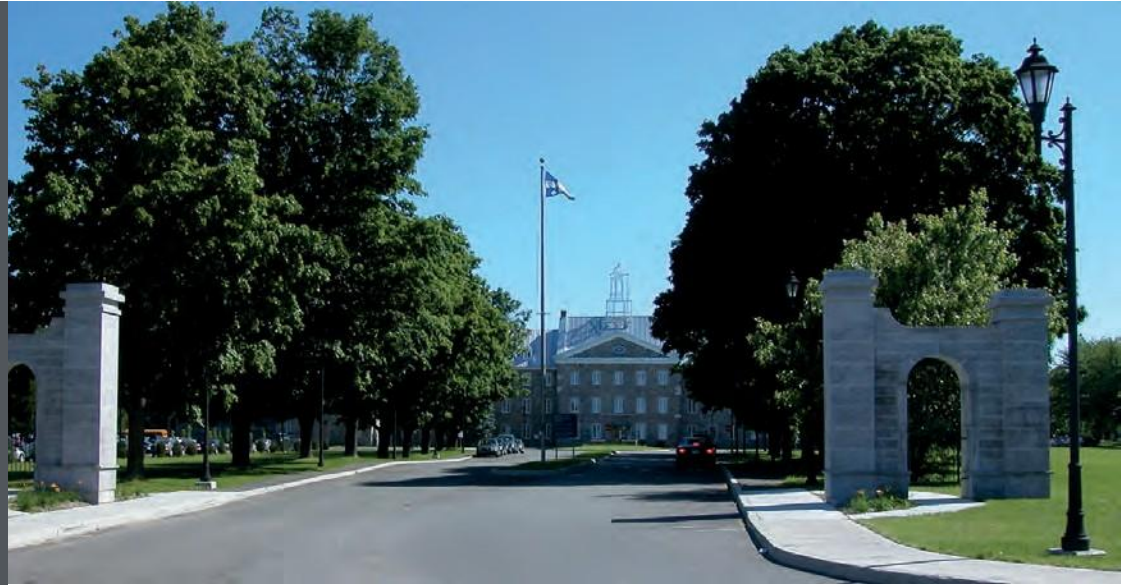




**annuaire des cours  
(course catalogue)**

**2025-2026**



# École nationale de police du Québec

Direction de la formation en sécurité publique

350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

[www.enpq.qc.ca](http://www.enpq.qc.ca)

Québec 

## Fiche

### 016-201-11 - Tir au pistolet et emploi de la force - Sécurité privée

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	56 h
Travaux en classe	8 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4 à 8
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse uniquement à des agents œuvrant dans des entreprises de convoyage de biens de valeur.

Cette formation vise essentiellement le développement de la compétence suivante :

- *Développer des habiletés techniques liées au maniement du pistolet et au recours à l'emploi de la force en contexte de convoyage de biens de valeur.*

La formation porte sur le développement de connaissances, d'habiletés motrices, de techniques et d'attitudes nécessaires à la manifestation d'un comportement professionnel.

Ce suivi vise essentiellement le maintien de la compétence Maintenir des habiletés techniques liées au maniement du pistolet et au recours à l'emploi de la force, et ce, dans le contexte du convoyage de biens de valeur. L'agent analysera les situations à risque des référentiels comme le Modèle national de l'emploi de la force dans le secteur du convoyage de biens de valeur, les principes fondamentaux du tir, les prémisses de l'emploi de la force et la communication.

L'objectif de ce cours est d'amener l'agent à développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être dont il a besoin pour exercer efficacement sa fonction au sein de son entreprise, et ce, conformément aux procédures et aux directives applicables en matière de convoyage de biens de valeur et à la mission, aux valeurs et aux exigences de l'École nationale de police du Québec.

#### Préalable(s)

Avoir été sélectionné par une entreprise autorisée à effectuer du convoyage de biens de valeur par les organismes réglementaires (Bureau de la sécurité privée et Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs).

#### Particularité(s)

La réussite du cours est requise pour s'inscrire à :

*Tir au pistolet et emploi de la force – Sécurité privée – Requalification [016-301-13]*

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

*Les valeurs professionnelles de l'ENPQ: le code RIDER / Les prémisses de l'emploi de la force / L'aspect juridique du convoyage de biens de valeur / Les techniques de manipulation du pistolet / Le tir de précision (12 m) / Le tir réactif (3, 5 et 7 m) / L'utilisation d'une barricade (10 m) / Le tir à une main / La connaissance du pistolet / La sécurisation des armes à feu / Les techniques de défense contre les agressions / Les techniques de garde et de récupération de l'arme à feu / L'appréciation de ses interventions*

## **Tarif par étudiant 2025-2026**

Sur demande.

### **Dernière mise à jour**


26 mars 2026



© Gouvernement du Québec, 2026

## Fiche

### 016-301-13 - Tir au pistolet et emploi de la force - Sécurité privée - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	12 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4 à 8
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'inscrit dans le cadre du maintien annuel des compétences des agents de convoyage de biens de valeur.

Il s'adresse uniquement aux agents œuvrant dans des entreprises de convoyage de biens de valeur ayant reçu la formation donnée par des moniteurs reconnus par l'École nationale de police du Québec.

Ce suivi vise essentiellement le maintien de la compétence *Maintenir des habiletés techniques liées au maniement du pistolet et au recours à l'emploi de la force*, et ce, dans le contexte du convoyage de biens de valeur. L'agent analysera les situations à risque des référentiels comme le *Modèle national de l'emploi de la force* dans le secteur du convoyage de biens de valeur, les principes fondamentaux du tir, les prémisses de l'emploi de la force et la communication.

L'objectif de ce suivi est donc essentiellement d'amener l'agent à maintenir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être dont il a besoin pour exercer efficacement et d'une manière sécuritaire sa fonction au sein de son entreprise, et ce, conformément aux procédures et aux directives applicables en matière de convoyage de biens de valeur et à la mission, aux valeurs et aux exigences de l'École nationale de police du Québec.

#### Préalable(s)

*Tir au pistolet et emploi de la force – Sécurité privée* [016-201-11]

#### Particularité(s)

Les 12 heures sont réparties de la façon suivante:

- Tir : 8 heures;
- Emploi de la force : 4 heures.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

*Les valeurs professionnelles de l'École nationale de police du Québec / Les prémisses de l'emploi de la force / L'aspect juridique du convoyage de biens de valeur / La manipulation du pistolet / Le tir de précision (12 m) / Le tir réactif (3 m et 7 m) / L'utilisation d'une barricade (10 m) / Le tir à une main / L'entretien du pistolet / Les techniques de défense contre les agressions / Les techniques de garde et de récupération de l'arme à feu / L'appréciation de ses interventions*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

***Dernière mise à jour***

25 mars 2026



© Gouvernement du Québec, 2026

## Fiche

### 028-101-23 - Comprendre la réalité policière pour mieux accompagner - Activité préparatoire en ligne et formation en classe

Durée du cours	11 h
Travaux en classe	8 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	À la demande

#### Compétences ou objectifs

Au terme de l'activité préparatoire en ligne, les psychologues et psychothérapeutes seront en mesure :

- de démontrer une connaissance générale de l'organisation de la police, de ses composantes et de ses mécanismes;
- de nommer les principaux enjeux liés à la pratique policière;
- de reconnaître les particularités de la clientèle policière en contexte de psychothérapie.

Au terme de la formation en classe, les psychologues et psychothérapeutes seront en mesure :

- de relier les motifs de consultation aux perceptions relatives à la fonction de policier;
- d'identifier les répercussions qu'ont sur le policier les réalités et événements auxquels il est exposé;
- de déployer une approche et des stratégies thérapeutiques adaptées aux besoins de la clientèle policière.

#### Particularité(s)

Les psychologues et psychothérapeutes doivent obligatoirement apporter pour la formation en classe : un ordinateur portable et un téléphone cellulaire.

#### EXIGENCE(S):

Être membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).

Ce cours constitue les deux premières activités de formation du Programme de formation pour les psychologues et psychothérapeutes œuvrant ou désirant œuvrer auprès des policiers. Il ne comprend pas d'évaluation.

#### Contenu

Pour l'activité préparatoire en ligne : *Motivations à devenir policier / Parcours scolaire / Organisation de la police (organisations policières, fonctions et grades, langues et acronymes) / Contexte de travail (journée typique, enjeux physiques et familiaux) / Outils du policier (uniforme, arme de service, voiture de patrouille, outils spécialisés) / Aspects juridiques et imputabilité (mythes, complexité du droit, imputabilité, enjeux) / Psychothérapie en contexte policier (services offerts, atouts recherchés)*

Pour la formation en classe : *Liens entre les perceptions du travail policier (ex. : mythes, stéréotypes) et les motifs de consultation en psychothérapie / Répercussions qu'ont sur le policier les réalités et événements auxquels il est exposé (ex. : types d'événements stressants, bouleversants ou potentiellement traumatiques, réactions normales immédiates et subséquentes, réactions anormales, problématiques, symptômes et diagnostics les plus courants, données probantes sur le suicide chez les policiers, résistances à demander ou recevoir de l'aide, etc.) / Approche, objectifs et stratégies thérapeutiques adaptés à la clientèle policière (ex. : déformations professionnelles et traits de personnalité du policier, approche, objectifs ainsi que stratégies thérapeutiques à privilégier, attitudes à adopter, faux pas à éviter, facteurs de protection reconnus en matière de santé psychologique des policiers, etc.)*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

<https://www.enpq.qc.ca/grand-public-et-medias/programme-de-formation-pour-les-psychologues-et-professionnels>

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 028-102-23 - Comprendre la réalité policière pour mieux accompagner - Stage d'observation en milieu policier

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Au terme de ce stage d'observation, les psychologues et psychothérapeutes seront en mesure de mieux comprendre certaines réalités terrain liées au travail policier, les types d'événements auxquels les policiers sont confrontés et les types de clientèles rencontrées.

#### Préalable(s)

028-101-23 : Comprendre la réalité policière pour mieux accompagner – Activité préparatoire en ligne et formation en classe

#### Particularité(s)

Au cours de ce stage, les étudiants sont amenés à observer le travail de policiers appartenant à un corps de police québécois. Au terme du stage, ils seront invités à partager un court témoignage vidéo de leurs expériences avec les autres étudiants de la cohorte. Il est possible, selon l'organisation policière, que le stage d'observation du psychologue ou psychothérapeute dure plus de huit heures. Veuillez toutefois noter que seulement une durée de huit heures sera reconnue par l'Ordre des psychologues du Québec pour la réalisation de cette activité. Le psychologue ou psychothérapeute s'engage à être présent tout au long du quart de travail, dont la durée aura été préalablement déterminée avec le corps de police concerné. Par ailleurs, il est possible qu'une organisation policière doive écourter le stage à moins de huit heures en raison d'un cas de force majeure (par exemple, une intervention policière en cours qui peut se révéler risquée). Une certaine ouverture de même qu'une certaine flexibilité d'horaire sont donc demandées au stagiaire.

#### EXIGENCE(S):

Être membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).

#### Contenu

Le contenu du stage d'observation est adapté à la réalité des corps de police.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

<https://www.enpq.qc.ca/grand-public-et-medias/programme-de-formation-pour-les-psychologues-et-professionnels>

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 028-103-23 - Comprendre la réalité policière pour mieux accompagner - Activité de codéveloppement

Durée du cours	3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Au terme de cette activité de codéveloppement, les psychologues et psychothérapeutes seront en mesure de consolider leurs acquis à partir de cas cliniques vécus, d'apprendre des autres participants, d'améliorer leurs pratiques.

#### Préalable(s)

028-102-23 : Comprendre la réalité policière pour mieux accompagner – Stage d'observation en milieu policier

#### Particularité(s)

Ce cours est offert en ligne de façon synchrone. Il constitue la quatrième activité de formation du Programme de formation pour les psychologues et psychothérapeutes œuvrant ou désirant œuvrer auprès des policiers.

Préalablement à l'activité, les étudiants qui souhaiteraient échanger sur un cas clinique vécu auprès de la clientèle policière pourront le soumettre à l'animateur.

#### EXIGENCE(S) :

Être membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).

#### Contenu

Le contenu de l'activité de codéveloppement est adapté en fonction des cas cliniques vécus par les étudiants.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

<https://www.enpq.qc.ca/grand-public-et-medias/programme-de-formation-pour-les-psychologues-et-professionnels>

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 041-101-16 - Éléments d'enquête pour les intervenants en sécurité incendie

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux intervenants en sécurité incendie qui sont appelés à chercher les causes et circonstances d'un incendie.

Cette formation permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences requises en matière de recherche des causes et circonstances d'un incendie conformément au rôle d'un intervenant en sécurité incendie. Le cours permet également à l'étudiant d'enrichir ses apprentissages par le biais de simulations pratiques, de rétroactions collectives et de séminaires, dans un environnement où tout est mis en œuvre pour recréer les activités d'un intervenant en sécurité incendie.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Exigence(s)

- Être un employé d'un service d'incendie.
- Avoir réussi une formation en Recherche des causes et des circonstances d'un incendie (preuve de réussite exigée, à fournir lors de l'inscription).

#### Contenu

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'accroître leur compétence en matière de recherche stratégique des causes et circonstances d'un incendie.

Le contenu portera, entre autres, sur les éléments suivants : *cadre législatif : rôles des différents intervenants*, Loi sur la sécurité incendie, Loi sur l'accès à l'information, *témoignage devant les tribunaux / prise de notes et documentation / planification d'une intervention sur une scène d'incendie et préparation d'une telle intervention / examen préliminaire d'une scène / examen approfondi d'une scène / techniques d'entrevue de témoin / méthode de raisonnement scientifique / rédaction de rapports.*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

Accueil Nos formations Fiche

## Fiche

### 441-203-25 - Production et trafic de fentanyl – RCSP/CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	N/A
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Après avoir réussi ce cours, vous pourrez : rappeler les étapes importantes de l'histoire du fentanyl, décrire le but dans lequel le fentanyl a été développé, reconnaître les différentes formes de fentanyl, reconnaître les signes et les symptômes d'une surdose de fentanyl, rappeler les méthodes de production du fentanyl, reconnaître les produits chimiques courants utilisés pour fabriquer du fentanyl, reconnaître les risques associés aux produits chimiques utilisés pour fabriquer du fentanyl, répertorier les principaux produits chimiques non réglementés, expliquer la fonction du Règlement sur les précurseurs, dresser l'inventaire des précurseurs chimiques requis dans la production du fentanyl, reconnaître l'équipement courant utilisé dans la production de fentanyl, reconnaître les signes d'un laboratoire de production de drogues synthétiques, prendre des mesures de sécurité appropriées dans les laboratoires clandestins.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Particularité(s)

Le contenu du cours a été fourni par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en collaboration avec l'équipe de lutte et d'intervention contre les laboratoires clandestins (ELILC) de la Division E et la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO). Ce cours a été élaboré en collaboration avec les experts en la matière suivants : cap. Ledet, Christopher; serg. Théberge, Jacques; cap. McIntosh, Brad; serg. Joudrey, Phil; cap. Beaulieu, Raphaël et Douglas Culver (sergent à la retraite de la GRC).

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Langue : français/anglais

#### Contenu

Le cours porte sur le fentanyl, les méthodes de production, les précurseurs chimiques nécessaires à la production de fentanyl, le Règlement sur les précurseurs et les risques associés au fentanyl, et il a pour but d'aider à relever les risques toxiques associés à la production et à réduire l'exposition à ceux-ci.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Le tarif CPKN est de 35\$. La tarification sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscription et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Ces frais sont déterminés par le Réseau canadien du savoir policier. Advenant une modification de ces derniers, l'ENPQ rajustera les frais de formation en conséquence.

#### Dernière mise à jour

13 avril 2026

Home OUR COURSES Course

## Course

### 441-203-25 - Fentanyl Production and Trafficking – RCSP/CPKN (Online training)

Course duration	1 h
In-class work	0 h
Mandatory out-of-class assignments	0 h
Number of places	N/A
<b>Number of groups planned</b>	<b>To be confirmed</b>

#### Competencies or Objectives

When you have completed this course you will be able to: Recall important stages in the history of fentanyl, describe the purpose for which fentanyl was developed, recognize different forms of fentanyl, recognize the signs and symptoms of a fentanyl overdose, recall the methods of production of fentanyl, recognize the common chemicals used to make fentanyl, recognize the hazards of chemicals used to make fentanyl, identify key non-regulated chemicals, explain the function of the Precursor Control Regulations, identify precursor chemicals required in the production of fentanyl, recognize common equipment used in the production of fentanyl, recognize the signs of a synthetic drug laboratory, practise proper safety precautions in clandestine laboratories.

#### Prerequisite(s)

Prerequisite - none

#### Particularity

Content for this course was provided by the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) with E Division Clandestine Laboratory Enforcement and Response (CLEAR) team and the Canadian Integrated Response to Organized Crime (CIROC).

This course was developed in collaboration with subject matter experts Cpl. Ledet, Christopher; Sgt. Théberge, Jacques; Cpl. McIntosh, Brad; Sgt. Joudrey, Phil; Cpl. Beaulieu, Raphaël; and Douglas Culver (RCMP Retired Sergeant).

#### Content

**Tagged Categories:** *Drugs & Alcohol, Health & Safety*

#### Rate per student 2025-2026

35.00\$

These fees are determined by the Canadian Police Knowledge Network. Should these fees change, the ENPQ will adjust the training fees accordingly.

#### Last update

13 April 2026

## Fiche

### 801-212-22 - Conduite de véhicule en utilisant les techniques de base



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	À discuter
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Le cours s'adresse à des agents qui sont appelés à perfectionner leurs habiletés liées à la conduite d'un véhicule.

La formation vise le développement de la compétence *Conduire un véhicule en utilisant des techniques de conduite de base*. Essentiellement axée sur l'entraînement en circuit fermé, cette formation vise à préparer l'agent à exercer, au volant, son rôle avec efficacité et en toute sécurité.

#### Particularité(s)

Formation axée sur l'entraînement en circuit routier fermé.

#### Exigence (s):

- Être constable ou agent de la paix du domaine de la sécurité publique.
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

*S'approprier les principaux articles du Code de la sécurité routière et du Code criminel / S'approprier les principes fondamentaux de conduite (cinq préceptes visuels, position du volant, réglage des rétroviseurs et règle des trois à quatre secondes) / Utiliser des techniques de conduite: développer des habiletés de conduite en exécutant des manœuvres de précision, appliquer des techniques de freinage, exécuter les techniques du demi-tour, exécuter les techniques de prise de courbe et exercer les techniques de séparation de contrôle*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Domaine(s)

- Sécurité routière

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 803-103-18 - Intervention en cas de surdose d'opioïdes

Durée de la capsule interactive	15 min
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	s.o.
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	Illimité
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de reconnaître les signes et les symptômes de la surdose aux opioïdes, d'intervenir auprès d'une personne en surdose d'opioïdes et d'administrer de la naloxone (antidote).

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Être agent de la paix.

#### Particularité(s)

Cette capsule interactive s'inscrit dans la *Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre* mise en œuvre par le gouvernement du Québec. Elle a été élaborée en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec. Elle se déploie dans les organisations par le biais d'animateurs et prend la forme d'une vidéo interactive.

#### Contenu

*Présentation des opioïdes / Statistiques sur l'état de la situation / Signes et symptômes / Étapes d'intervention / Prise en charge de la personne en surdose d'opioïdes / Administration de la naloxone / Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Aucun frais pour la clientèle visée.

#### Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

Accueil Nos formations Fiche

## Fiche

### 810-201-18 - Agent de surveillance de sentier (FQCQ)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	À discuter
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux agents de surveillance de sentier (AAS) susceptibles d'intervenir lors de patrouille en quad dans les sentiers des clubs affiliés à la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ).

Au terme du cours, les participants seront en mesure d'appliquer la *Loi sur les véhicules hors route* (LVHR), de patrouiller de façon sécuritaire dans les sentiers et d'intervenir de façon préventive auprès des utilisateurs.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Être membre de la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ).
- Être agent de surveillance de sentier (AAS).
- Être recommandé par la FQCQ.

#### Particularité(s)

Clientèle visée: agents de surveillance de sentier bénévoles.

Formation en ligne (BBB).

#### Contenu

*Appliquer la Loi sur les véhicules hors route (LVHR) / Patrouiller de façon sécuritaire dans des sentiers / Intervenir de façon préventive auprès des quadistes*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Domaine(s)

- Sécurité routière

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 811-103-24 - Contrôle de la vitesse en patrouille nautique

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Cette formation amènera les agents de l'autorité à acquérir les connaissances et les habiletés requises pour exercer leur rôle dans leur milieu de travail par l'utilisation de méthodes sécuritaires de contrôle de la vitesse et la rédaction adéquate d'un constat d'infraction et de rapports complémentaires.

L'accent est mis sur l'estimation visuelle de la vitesse d'un véhicule à moteur ou d'un bâtiment selon le protocole établi et sur une mise en œuvre pratique pour confirmer l'atteinte des objectifs.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

Être agent de l'autorité chargé de l'application de la *Loi sur la marine marchande de 2001*.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Particularité(s)

L'organisation se doit de fournir deux embarcations à moteur pour la formation.

#### Contenu

*Principe d'application de la Loi sur la marine marchande de 2001, pouvoirs et devoirs / Préparation d'une opération de contrôle de la vitesse / Aire d'opération et historique de détection / Rédaction de rapports et de formulaires (DGI-87, rapport d'infraction abrégé) / Exercice pratique (estimation visuelle et patrouille en suivi)*

#### Tarif par étudiant 2025-2026


Sur demande.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 814-108-25 - Interventions verbale et physique (Société des casinos du Québec)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8 à 10
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux agents de sécurité de la Société des casinos du Québec. Il vise le développement de la compétence *Intervenir verbalement et physiquement auprès de personnes*. Au terme du cours, l'agent sera en mesure d'amorcer une intervention, d'intervenir physiquement auprès d'une personne et de conclure une intervention.

Cette formation prépare les agents de sécurité de la Société des casinos du Québec à prendre des décisions judicieuses concernant l'emploi de la force, à communiquer efficacement et à intervenir physiquement auprès de personnes.

Ce cours contribue au développement des habiletés de communication et des habiletés techniques nécessaires à l'intervention physique dans un contexte de travail à la Société des casinos du Québec. De plus, il place l'agent de sécurité dans un contexte de réalité simple grâce à des jeux de rôle qui lui permettent d'analyser la situation en fonction du *Modèle national de l'emploi de la force*, de prendre les décisions qui s'imposent et d'intervenir plus efficacement et de manière sécuritaire.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Travailler pour la Société des casinos du Québec comme agent de sécurité.
- Avoir été sélectionné(e) par la Société des casinos du Québec pour suivre cette formation.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

- Prémisses de l'emploi de la force: notion de force nécessaire; notion de justification de l'emploi de la force présente dans le droit canadien; articles 25 et 26 du *Code criminel*; cas de jurisprudence associés à l'emploi de la force; *Modèle national de l'emploi de la force*; notions de peur et de stress; maîtrise de soi; qualités d'action; principes de défense et principes tactiques.
- Communication: aspects sociaux, juridiques et organisationnels de la communication; *Schéma de la communication*; attitude professionnelle; habiletés relationnelles (écoute active, empathie et climat de confiance); actions liées aux phases *Désamorcer*, *Convaincre* et *Résoudre*; techniques de communication.

- Entraînement de base: technique d'approche, contact initial et positions relatives; techniques d'escorte; techniques de contrôle articulaire à la suite d'une résistance de type «tirer» ou de type «pousser»; mise des menottes par contrôle articulaire, en duo, à un sujet en position debout ou à un sujet en position ventrale.
- Activité d'intégration comportant des interventions verbale et physique: arrivée sur les lieux; détermination des pouvoirs et devoirs; détermination des informations pertinentes pour l'analyse de la situation; communication; technique d'approche; techniques de contrôle physique; mise des menottes.

**Tarif par étudiant 2025-2026**


Sur demande.

**Dernière mise à jour**

26 mars 2026

## Fiche

### 814-110-18 - Interventions physiques 2 (Société des casinos du Québec)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8 à 10
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux agents de sécurité de la Société des casinos du Québec. Il vise le développement de la compétence *Intervenir verbalement et physiquement auprès de personnes*. Au terme du cours, l'agent de sécurité sera en mesure d'amorcer une intervention, d'intervenir physiquement auprès d'une personne et de conclure une intervention.

Cette formation prépare les agents de sécurité de la Société des casinos du Québec à prendre des décisions judicieuses concernant l'emploi de la force, à communiquer efficacement et à intervenir physiquement auprès de personnes.

Ce cours contribue d'abord au maintien des compétences en matière de communication efficace et d'intervention physique. L'utilisation des techniques de contrôle par points de pression et des techniques d'autodéfense ainsi que le travail en équipe s'imposent lorsqu'il s'agit d'intervenir physiquement dans un contexte comme celui des casinos du Québec. Au cours de la formation, l'agent de sécurité est placé dans un contexte de réalité simple grâce à des mises en situation flash qui lui permettent d'analyser la situation en fonction du *Modèle national de l'emploi de la force*, de prendre les décisions qui s'imposent et d'intervenir plus efficacement et de manière sécuritaire. De plus, des notions sur l'utilisation d'un outil de détection de métal et sur la fouille discrète sont abordées pendant le cours.

#### Préalable(s)

*Interventions verbale et physique* (Loto-Québec) [814-108-16]

#### Exigence(s)

- Être agent de sécurité pour la Société des casinos du Québec.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

- Maintien des compétences : *Modèle national de l'emploi de la force*; communication efficace; entraînement de base (technique d'approche, contact initial et positions relatives); techniques d'escorte; techniques de contrôle articulaire à la suite d'une résistance de type « tirer » ou de type « pousser »; mise des menottes par contrôle articulaire, en duo, à un sujet en position debout ou à un sujet en position ventrale).
- Techniques de contrôle par points de pression : angle mandibulaire; hypoglosse; infra-orbital; plexus brachial (origine); nœud jugulaire; plexus brachial (clavicule); nerf radial; nerf cubital; nerf médian.
- Comportement de l'individu
- Utilisation d'un outil de détection de métal et fouille discrète
- Techniques d'autodéfense

- Notions de travail en équipe

**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- Révision des techniques d'intervention verbale et physique (Société des casinos du Québec) [814-112-21]

**Tarif par étudiant 2025-2026**

Sur demande.

**Dernière mise à jour**

25 mars 2026

## Fiche

### 814-112-21 - Révision des techniques d'intervention verbale et physique (Société des casinos du Québec)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	4 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8 à 10
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Réviser les compétences en matière de communication efficace et d'intervention physique.

#### Préalable(s)

- *Interventions verbale et physique (Société des casinos du Québec) [814-108-16]*
- *Interventions physiques 2 (Société des casinos du Québec) [814-110-18]*

#### Exigence(s)

- Être agent de sécurité de la Société des casinos du Québec.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

*Techniques d'approche et de contrôle articulaire / Techniques de mise des menottes par contrôle articulaire / Travail en équipe*

#### Tarif par étudiant 2025-2026


Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 814-113-25 - Garde et contrôle de l'arme à feu – L'utilisateur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	3 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4 à 12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

L'objectif principal est de prévenir les situations de vulnérabilité où un agent pourrait être désarmé, ce qui représente un risque majeur de lésions corporelles graves ou la mort. À travers une approche pratique et théorique, les étudiants apprendront à déterminer les signes avant-coureurs d'une agression, à identifier les facteurs favorisant la saisie de leur arme, et à mettre en œuvre des stratégies de prévention efficaces. Les participants apprendront à évaluer les risques, à adopter des positions de sécurité, et à utiliser des techniques de défense appropriées.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Avoir réussi une formation d'utilisateur du pistolet.
- Être un employé d'un organisme de sécurité publique, ou un agent œuvrant pour une entreprise autorisée à effectuer du convoyage de biens de valeur par les organismes réglementaires (Bureau de la sécurité privée et Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs).

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Initiation à des techniques de garde et contrôle de l'arme à feu et utilisation de ces techniques.

#### Tarif par étudiant 2025-2026


Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 814-206-23 - Contrôler une personne à l'aide de l'aérosol capsique

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

La formation vise le réinvestissement d'une compétence, c'est-à-dire un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes indispensables à sa maîtrise, et ce, toujours dans le cadre du travail d'un agent agissant à titre de premier intervenant. Les étudiants seront amenés à mettre en pratique les notions apprises durant cette formation au moyen d'exercices pratiques et de jeux de rôle.

Durant les activités pratiques, les étudiants seront appelés à s'approprier et à réinvestir les connaissances liées à l'intervention physique auprès d'une personne en utilisant les options de force appropriées, notamment l'aérosol capsique, selon leur analyse de la situation. De plus, ils auront à mettre en application les techniques ciblées tout en respectant les principes et les concepts liés à l'emploi de la force.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Être agent de la paix.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Le Modèle national de l'emploi de la force / La communication / Les principes de défense / Les principes tactiques / Les techniques d'intervention physique / La théorie concernant l'aérosol capsique / Les techniques d'extraction et de vaporisation / Les effets physiques et psychologiques d'une vaporisation d'aérosol capsique / Les indices de menace / Les signes de soumission / La mise rapide des menottes à un sujet à genoux / L'utilisation de l'aérosol capsique pour contrôler un sujet, en solo et en duo / Les techniques de garde et de contrôle de l'arme à l'étui / La décontamination

#### Tarif par étudiant 2025-2026


Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 814-701-25 - Didactique de la garde et du contrôle de l'arme à feu – L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	4 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6 à 12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Superviser des activités de formation en intervention physique de manière à pouvoir ensuite, en tant qu'instructeur, donner le cours *Garde et contrôle de l'arme à feu – L'utilisateur*.

#### Préalable(s)

- Utiliser le pistolet en situation de tir défensif (ou un cours équivalent reconnu par l'ENPQ)

#### Exigence(s)

- Être un employé désigné par son organisation pour donner le cours *Garde et contrôle de l'arme à feu – L'utilisateur*.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Raffinement de ses connaissances et de ses habiletés en matière d'utilisation des techniques de garde et contrôle de l'arme à feu; démonstration d'un geste moteur; observation d'une performance; communication d'une rétroaction.

#### Tarif par étudiant 2025-2026


Sur demande.

#### Dernière mise à jour

03 septembre 2025

## Fiche

### 816-205-24 - Tir au pistolet et introduction au processus de prise de décision

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Réussir le parcours provincial de qualification pour le tir au pistolet.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- L'étudiant doit être à l'emploi d'un organisme en sécurité publique qui a préalablement été recommandé par l'École nationale de police du Québec.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Les habiletés techniques liées à l'utilisation judicieuse et sécuritaire du pistolet ainsi que le processus de prise de décision.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Tarif à venir

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 816-206-25 - Utiliser le pistolet en situation de tir défensif



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	38,5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe (travaux préparatoires en ligne)	5 h
Nombre de places	4 à 8
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise le développement de la compétence Utiliser le pistolet en situation de tir défensif. Dans ce cours, les étudiants acquerront des connaissances, des habiletés motrices, des techniques et des attitudes qui leur permettront d'adopter un comportement professionnel et d'exécuter du tir défensif.

Plus précisément, tout en respectant constamment les règles de sécurité, l'étudiant sera appelé à appliquer des techniques de manipulation du pistolet, à effectuer différents types de tirs au pistolet, à effectuer l'entretien de l'arme et à apprécier ses performances.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Être un employé d'un organisme de sécurité publique, ou un agent œuvrant pour une entreprise autorisée à effectuer du convoyage de biens de valeur par les organismes réglementaires (Bureau de la sécurité privée et Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs).
- Être un agent de la paix désigné par son organisation pour être un utilisateur du pistolet.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Appliquer des techniques de manipulation / Effectuer du tir défensif au pistolet / Effectuer l'entretien du pistolet / Apprécier ses performances de tir / Appliquer rigoureusement des règles de sécurité

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 817-101-25 - Intervenir et communiquer en s'adaptant à la situation

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Le cours s'adresse à des intervenants actifs chargés d'assurer l'application d'une réglementation. Cette formation contribue à enrichir les compétences de ces intervenants en leur offrant des modèles de référence et des outils dont ils pourront se servir dans l'exercice de leur fonction.

Plus précisément, le cours permettra aux intervenants d'approfondir et d'appliquer les notions relatives à l'évaluation continue d'une situation, à la planification d'actions et de stratégies de communication compatibles avec l'évaluation de la situation ainsi qu'à l'adaptation de leur plan d'action en fonction de leurs pouvoirs et devoirs et des besoins des personnes auprès desquelles ils interviennent.

Cette formation vise donc à améliorer la qualité des interventions et la communication des intervenants de sorte qu'ils puissent mieux relever le défi que représente l'exercice de leur fonction.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Particularité(s)

Cette formation s'adresse particulièrement à des intervenants qui n'ont pas à employer la force dans le cadre de leur fonction.

#### Exigence(s)

- Agir à titre d'agent d'application de la loi ou de premier répondant pour un ministère ou un organisme gouvernemental ou municipal ou provenir d'un organisme approuvé par la Direction de la formation en sécurité publique de l'École nationale de police du Québec.
- Détenir au moins six mois d'expérience dans la fonction.

#### Contenu

*Évaluation de la situation : collecte de l'information, établissement d'un portrait de la situation / Planification de son intervention : plan d'intervention, ressources / Intervention sur les lieux : mise en œuvre du plan d'intervention, approche client (mission, orientation et valeurs), cadre juridique et exercice des pouvoirs et devoirs / Déploiement d'une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne : communication professionnelle avec la personne, techniques de communication, climat de confiance, actions favorables à la coopération de la personne, gestion de son stress et de ses émotions au cours de l'intervention, démonstration d'attitudes et de comportements professionnels*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

	Non participant <sup>1</sup>
Frais de formation	1 200 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 200 \$</b>

<sup>1</sup> Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables](#).

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 818-104-25 - Prise de décision – L'utilisateur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	14 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4 à 12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Analyser une situation et prendre une décision éclairée en contexte de tir défensif.

#### Préalable(s)

Utiliser le pistolet en tir défensif (ou un équivalent reconnu par l'ENPQ).

#### Exigence(s)

- Être agent de la paix.

#### Particularité(s)

Avoir réussi une formation en tir au pistolet et être un agent de la paix désigné par son organisation pour être utilisateur du pistolet.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Prise de décision / Enjeux juridiques / Modèle opératoire / CIOA-CI / Considérations tactiques du cadre de l'emploi de la force / Sept principes tactiques

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 818-701-25 - Didactique de la prise de décision – L'instructeur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6 à 12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Former des instructeurs aptes à donner le cours *Prise de décision – L'utilisateur*.

#### Préalable(s)

*Didactique du tir au pistolet – L'instructeur* [216-711]

#### Exigence(s)

- L'étudiant doit être un agent de la paix désigné par son organisation pour être utilisateur du pistolet.
- Avoir réussi une formation en tir au pistolet et être un agent de la paix désigné par son organisation pour être utilisateur du pistolet.

#### Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

*Principes pédagogiques: gestion d'une mise en situation, rétroaction, objectifs pédagogiques, sécurité pendant une mise en situation / Sujets traités durant le cours* *Prise de décision – L'utilisateur: enjeux juridiques, modèle opératoire, CIOA-CI, sept principes tactiques*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 826-110-19 - Actualisation des connaissances juridiques des gardes du corps-chauffeurs (DPP)

Durée du cours	4 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12 à 50
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux gardes du corps-chauffeurs de la Direction de la protection des personnalités du ministère de la Sécurité publique.

Il vise à actualiser leurs compétences et leurs connaissances dans le domaine du droit criminel.

La formation leur permettra de se mettre à jour sur les principales infractions qu'ils peuvent relever ainsi que sur leurs pouvoirs et devoirs.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Être constable spécial de la Direction de la protection des personnalités.
- Avoir été sélectionné(e) par Direction de la protection des personnalités pour suivre cette formation.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Contenu

- Compétence des gardes du corps-chauffeurs (*Loi sur la police*, formulaire de nomination d'un constable spécial)
- Infractions criminelles (*Code criminel*, jurisprudence)
- Pouvoirs d'un constable spécial désigné par le ministre de la Sécurité publique (*Charte canadienne des droits et libertés*, protections constitutionnelles, arrestation sans mandat, détention aux fins d'enquête, fouille, *Code criminel*, jurisprudence, *Loi sur la police*)
- Protection des personnes chargées de l'application et de l'exécution de la loi (*Code criminel*, jurisprudence)

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

Accueil Nos formations Fiche

## Fiche

### 826-111-19 - Pouvoirs et devoirs du constable spécial (Hydro-Québec)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8 à 24
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise à répondre à des besoins ponctuels de mise à niveau, mais également à des besoins à long terme de formation continue. Le contenu théorique du cours porte sur des connaissances de base essentielles à court terme et pourrait être complété par des sessions de formation pratique et technique.

Ce cours permet d'actualiser les connaissances et compétences de tous les constables spéciaux actuellement en service relativement à l'aspect juridique de leurs interventions.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Travailler à Hydro-Québec en tant que constable spécial.
- Avoir été sélectionné(e) par Hydro-Québec pour suivre cette formation.

#### Contenu

- Reconnaître les pouvoirs et les devoirs conférés par le statut de constable spécial dans le cadre de l'acte de nomination et en fonction de la description de tâches.
- Distinguer dans les différentes lois fédérales et provinciales l'ensemble des pouvoirs, devoirs et obligations associés à la fonction de constable spécial.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 826-113-24 - Droit pénal général et pouvoirs des agents de la sécurité publique

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10 à 12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Grâce à ce cours, les agents de la sécurité publique acquerront des connaissances sur les pouvoirs et devoirs auxquels ils sont soumis lors de leur pratique professionnelle.

Plus précisément, au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier et de reconnaître le cadre juridique d'une situation afin d'intervenir en adéquation avec les pouvoirs et devoirs relatifs à sa fonction, en plus de connaître la réglementation applicable à son contexte d'intervention.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Être employé comme agent de la sécurité publique d'une ville ou d'une municipalité du Québec.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Contenu

*Initiation au système de justice québécois et canadien / Pouvoirs et devoirs des agents de la sécurité publique en vertu du Code de procédure pénale et du Code criminel / Droits constitutionnels en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Charte des droits et libertés de la personne / Pouvoir d'inspection en matière de règlements municipaux / Intervention auprès d'une clientèle mineure / Intervention auprès de personnes ayant des troubles de santé mentale / Processus judiciaire en matière pénale / Témoignage à la cour et notion de oui-dire*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

417 \$ par participant

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 826-114-25 - Actualisation des connaissances juridiques du constable spécial

Durée du cours	7 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>N/A</b>

#### **Compétences ou objectifs**

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur ses pouvoirs d'arrestation, de détention, de remise en liberté et de fouille.

Des études de cas amèneront les participants à échanger et à réfléchir sur leurs pouvoirs et leurs limites dans des situations de patrouille parfois courantes, mais souvent inhabituelles.

#### **Préalable(s)**

Avoir suivi une formation de base reconnue par l'École nationale de police du Québec.

#### **Exigence(s)**

- Travailler dans le domaine de la sécurité publique en tant que constable spécial.
- Avoir été sélectionné(e) par son organisation ou son Ministère pour suivre la formation.

#### **Particularité(s)**

Aucune.

#### **Contenu**

*Arrestation sans mandat / Arrestation avec mandat / Arrestation autorisée par le Code de procédure pénale / Fouille accessoire à l'arrestation / Détention aux fins d'enquête et ses limites.*

#### **Tarif par étudiant 2025-2026**

Sur demande.

#### **Dernière mise à jour**

25 mars 2026

Accueil Nos formations Fiche

## Fiche

### 828-102-15 - Prévention des impacts psychologiques (cadre)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10 à 14
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de son personnel oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de son organisation, reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques, choisir les outils d'intervention appropriés aux événements, soutenir son personnel quant à ses besoins psychologiques.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.

Exercer la fonction de cadre supérieur ou de représentant des ressources humaines.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Contenu

*Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence / Réactions péritraumatiques / Événement potentiellement traumatique / État de stress post-traumatique / Avantage de la prévention psychologique / Types de prévention / Rôles et responsabilités du cadre en prévention psychologique / Résistance à recevoir de l'aide / Désamorçage / Débriefing psychologique / Comportements à éviter en relation d'aide / Signaux d'alarme / Ressources externes*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

	Participant <sup>1</sup>	Non participant <sup>2</sup>
<b>Frais de formation</b>	<b>226 \$</b>	<b>236 \$</b>

<sup>1</sup> Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

<sup>2</sup> Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

Accueil Nos formations Fiche

## Fiche

### 828-103-15 - Prévention des impacts psychologiques (superviseur)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10 à 14
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de subalternes oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique. Par ailleurs, le participant pourra mettre en pratique la technique de désamorçage par des exercices et des mises en situation.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de promouvoir l'importance de la prévention psychologique dans le cadre de ses fonctions de superviseur, reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses subalternes, animer une séance de désamorçage, soutenir ses subalternes quant à leurs besoins psychologiques, développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.

Exercer la fonction de superviseur de premier niveau.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Contenu

*Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence / Réactions péritraumatiques / Événement potentiellement traumatique / État de stress post-traumatique / Prévention psychologique / Types de prévention / Rôles et responsabilités du superviseur en prévention psychologique / Résistance à recevoir de l'aide / Désamorçage / Débriefing psychologique / Comportements à éviter en relation d'aide / Signaux d'alarme / Ressources externes*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

	Participant <sup>1</sup>	Non participant <sup>2</sup>
<b>Frais de formation</b>	<b>393 \$</b>	<b>413 \$</b>

<sup>1</sup> Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

<sup>2</sup> Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 828-109-26 - Prévention des impacts psychologiques (formation en ligne)

Durée du cours	3,5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	En ligne
Nombre de groupes prévus	À la demande

#### Compétences ou objectifs

Ce cours permettra à l'intervenant en situation d'urgence de comprendre les impacts psychologiques liés à son travail et d'explorer des outils concrets pour y faire face.

À la fin de cette formation, l'intervenant en situation d'urgence sera en mesure de reconnaître les principales réactions qui peuvent survenir à la suite d'une exposition à un événement bouleversant, stressant ou potentiellement traumatisant, de déterminer le moment à partir duquel un symptôme devient persistant, d'appliquer différentes stratégies d'adaptation et de prévention pour réduire les impacts du stress et se prémunir contre les effets négatifs et les enjeux du métier d'intervenant en situation d'urgence.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Particularité(s)

Ce cours s'adresse aux intervenants en situation d'urgence (policiers, pompiers, techniques ambulanciers paramédicaux) autres métiers de la sécurité publique.

#### Inscription(s):

- **Milieu policier:** veuillez communiquer avec votre responsable de formation dans votre organisation.
- **Sécurité publique:** Pour que votre admission à cette formation soit évaluée, une demande doit être adressée par un gestionnaire ou un responsable de la formation à [securitepublique@enpq.qc.ca](mailto:securitepublique@enpq.qc.ca).

#### Contenu

*Stress, anxiété et trauma / Stress chronique, trouble de stress aigu et trouble de stress post-traumatique / Identification à la victime / Fatigue de compassion / Résistances à demander de l'aide / Réactions: péritraumatiques, immédiates et subséquentes à un trauma: physiologiques, cognitives, comportementales, émotionnelles / Flashback / Signaux d'alarme / Stratégies d'adaptation et de prévention / Bienfaits du métier: résilience, satisfaction de compassion / Bien-être psychologique*

#### Tarif par étudiant 2025-2026

	Participant <sup>1</sup>	Non participant <sup>2</sup>
Frais de formation	90 \$	111 \$

<sup>1</sup> Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

<sup>2</sup> Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### 832-107-25 - Le coaching de l'instructeur en tir



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	20 h en moyenne/étudiant*
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1 à 2
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

\*Modulable (selon les besoins)

#### Compétences ou objectifs

Offrir à l'instructeur la possibilité d'enrichir ses compétences et de consolider les approches pédagogiques et techniques d'utilisation du pistolet.

#### Préalable(s)

- Mise à niveau – Tir au pistolet et introduction au processus de prise de décision [816-205]
- Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103]
- Interventions pédagogiques [232-201]
- Fondements théoriques de l'emploi de la force [218-301]
- Désescalade – État mental perturbé (formation en ligne) [217-201]
- Didactique du tir au pistolet – L'instructeur [216-711]
- Didactique de la garde et du contrôle de l'arme à feu – L'instructeur [814-701]
- Didactique de la prise de décision – L'instructeur [818-701]

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Afin d'optimiser le développement des instructeurs, le coaching sera axé sur les aspects suivants: les techniques et manipulation de l'arme à feu, les stratégies et techniques pédagogiques, la sécurité et le professionnalisme.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

## Fiche

### 839-302-17 - Agent de renseignement criminel (Revenu Québec)

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	64 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui exercent la fonction d'agent de renseignement pour Revenu Québec.

Le développement de la compétence se fait à partir d'activités de formation recréant les différentes étapes du cycle du renseignement criminel. Des séminaires et rétroactions viennent compléter la formation théorique et pratique sur les différents sujets abordés. L'ensemble de la démarche de formation est mené dans le respect de la *Loi sur l'accès à l'information*, du *Code criminel* et des autres lois et règlements régissant l'échange et la gestion du renseignement. La formation est construite à partir de simulations de données respectant l'esprit des différentes banques de données utilisées en renseignement criminel ainsi que de l'information provenant des partenaires du renseignement.

#### Préalable(s)

Avoir réussi la formation *Gestion des informateurs* [436-210-15].

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Exigence (s):

- Être agent de renseignement criminel pour Revenu Québec.
- Avoir été sélectionné(e) par Revenu Québec pour suivre cette formation.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

Réaliser un plan de collecte d'information / Présenter les résultats de l'analyse de la problématique associée au projet de renseignement / Réaliser une entrevue d'une source / Apprécier son plan de travail ainsi que son intervention auprès de la source

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

26 mars 2026

# Fiche

## 839-303-19 - Agent de renseignement criminel (Régie du bâtiment du Québec)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	64 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

### Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui exercent la fonction d'agent de renseignement pour la Régie du bâtiment du Québec et la Commission de la construction du Québec.

Le développement de la compétence se fait à partir d'activités de formation recréant les différentes étapes du cycle du renseignement criminel. Des séminaires et rétroactions viennent compléter la formation théorique et pratique sur les différents sujets abordés. L'ensemble de la démarche de formation est mené dans le respect de la *Loi sur l'accès à l'information*, du *Code criminel* et des autres lois et règlements régissant l'échange et la gestion du renseignement. La formation est construite à partir de simulations de données respectant l'esprit des différentes banques de données utilisées en renseignement criminel ainsi que de l'information provenant des partenaires du renseignement.

### Préalable(s)

Avoir réussi la formation *Gestion des informateurs* [436-210-15].

### Particularité(s)

Aucune.

### Exigence (s):

- Être agent de renseignement pour la Régie du bâtiment du Québec ou pour la Commission de la construction du Québec.
- Avoir été sélectionné(e) par Régie du bâtiment du Québec ou pour la Commission de la construction du Québec pour suivre cette formation.

### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

### Contenu

*Réaliser un plan de cueillette d'information / Présenter les résultats de l'analyse de la problématique associée au projet de renseignement / Réaliser une entrevue d'une source / Apprécier son plan de travail ainsi que son intervention auprès de la source*

### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

### Dernière mise à jour

26 mars 2026

## Fiche

### 841-102-22 - Actualisation des compétences des inspecteurs exo



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	76 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	7
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À la demande</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours permettra à l'inspecteur exo de développer et de mettre à jour ses compétences, c'est-à-dire :

- d'harmoniser ses pratiques professionnelles avec le Programme de formation initiale des inspecteurs exo de l'École nationale de police du Québec dans les domaines suivants:
  - patrouille et intervention,
  - intervention en situation d'urgence et intervention physique,
  - communication;
- d'adopter les pratiques d'intervention qui répondent aux normes et orientations d'exo.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### EXIGENCE(S):

Être inspecteur exo.

#### Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

#### Contenu

- Patrouiller dans un secteur selon son affectation : la préparation du plan de patrouille, la patrouille à bord du matériel roulant, la patrouille en véhicule de service, l'approche sécuritaire d'un véhicule en infraction, les activités de prévention et la résolution de problèmes, la rédaction de rapports et de formulaires
- Intervenir selon la situation et le type de clientèle : la mission, la vision et les valeurs d'exo, la mission, la vision et les rôles et responsabilités de l'inspecteur exo, le processus d'intervention, l'approche client, les différentes clientèles, l'entrevue d'un témoin-plaignant-victime, le statut légal de l'inspecteur exo
- Intervenir en situation d'urgence : la mise à jour des procédures
- Intervenir physiquement auprès des personnes : l'entraînement de base des différentes techniques, l'intervention en réalité simple
- Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes : le déploiement d'une stratégie de communication

## Fiche

### PPU-010-38 - Habiletés de supervision en sécurité publique



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	48 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise à faire acquérir à l'étudiant les concepts et outils nécessaires à la supervision d'activités opérationnelles et au *coaching* des membres d'une équipe de travail. Dans le cadre de ce cours, les travaux pratiques exigés sont axés sur la réalité de travail du candidat, ce qui vient contribuer largement au transfert des apprentissages dans le milieu de travail, notamment en ce qui concerne la communication opérationnelle ainsi que les habiletés de supervision et de *coaching*.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Exigence(s)

- Ce cours s'adresse uniquement aux personnes œuvrant dans le domaine de la sécurité publique.

#### Particularité(s)

La réussite du cours est requise pour s'inscrire à: *Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau en sécurité publique* [PPU-1047].

#### Contenu

Au terme de cette formation, l'étudiant: comprendra le rôle, les responsabilités, l'obligation de rendre des comptes et les tâches liées à la fonction de chef d'équipe, d'identifier les habiletés et les qualités liées à la fonction, d'adopter une posture réflexive à l'égard de sa pratique, d'apprécier de façon critique sa propre performance, de préparer un *briefing* opérationnel, d'utiliser des techniques d'animation, d'intervenir en présence de comportements inappropriés, d'agir à titre de coach auprès des membres de l'équipe, d'effectuer les contrôles et les suivis appropriés, de préparer un entretien de supervision/coaching, de mener un entretien de supervision/coaching, de déterminer les mécanismes de suivi, de manifester des attitudes et des comportements professionnels appropriés (aspects éthiques) et appliquer des stratégies relationnelles appropriées (aspects relationnels).

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

Accueil Nos formations Fiche

## Fiche

### PPU-010-47 - Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau en sécurité publique

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	48 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise à favoriser la transition entre la fonction de superviseur et la fonction de cadre de premier niveau par l'acquisition de concepts et d'outils nécessaires à la gestion d'équipes œuvrant dans le domaine de la sécurité publique. Les activités, les exercices, les mises en situation et les travaux associés à ce cours sont axés sur la réalité de travail de l'étudiant, notamment en fonction des aspects légaux, méthodologiques, organisationnels, clientèles-partenaires, éthiques, stratégiques-politiques et autres aspects pertinents propres à la sécurité publique. Ce cours contribue largement au transfert des apprentissages dans le milieu de travail.

#### Préalable(s)

*Habilités de supervision en sécurité publique* [PPU-1038] - *Supervision opérationnelle et administrative* [PPU-1049] - *Management des organisations* [ADM-1010] - *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE-1012] - *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE-1004] - *Droit du travail* [DRT-1003] - *Éthique* [UNV1041]

#### Exigence(s)

Ce cours s'adresse uniquement aux personnes œuvrant dans le domaine de la sécurité publique.

#### Particularité(s)

Aucune.

#### Contenu

Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure: de comprendre le rôle, les responsabilités et l'obligation de rendre des comptes d'un cadre de premier niveau en sécurité publique ainsi que les tâches liées à cette fonction, de cerner différents enjeux organisationnels en sécurité publique, de manifester des attitudes et des comportements professionnels appropriés (aspect éthique), d'appliquer la *dynamique de gestion* afin d'analyser et de gérer les problèmes rencontrés, de situer les enjeux du leadership et faire des liens avec la connaissance et la gestion de soi, de comprendre et gérer la dynamique d'équipes de travail, de faire le lien entre le courage de gestion, les actions du gestionnaire et l'éthique, de mener une équipe de gestionnaires vers l'atteinte d'objectifs précis, de présenter un dossier à un cadre supérieur, de comprendre la dynamique du pouvoir et transformer son pouvoir en influence, d'appliquer des mesures efficaces de redressement au sein d'équipes de travail.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026

## Fiche

### PPU-010-49 - Supervision opérationnelle et administrative



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
<b>Nombre de groupes prévus</b>	<b>À confirmer</b>

#### Compétences ou objectifs

Ce cours vise à favoriser l'acquisition des concepts et outils nécessaires à la supervision opérationnelle et administrative du travail d'une équipe de la sécurité publique. Dans ce cours, les activités de formation, comme les discussions, les mises en situation et les travaux pratiques exigés, sont axées sur la réalité de travail de l'étudiant, notamment en fonction des lois, des règlements, de la jurisprudence et des modèles de référence propres à la sécurité publique. Ce cours contribue largement au transfert des apprentissages dans le milieu de travail.

#### Préalable(s)

Aucun.

#### Particularité(s)

La réussite du cours est requise pour s'inscrire à: *Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau en sécurité publique* [PPU-1047].

#### Exigence(s)

Ce cours s'adresse uniquement aux acteurs du domaine de la sécurité publique.

#### Contenu

Au terme de cette formation, l'étudiant: comprendra le rôle, les responsabilités, l'obligation de rendre des comptes et les tâches liées aux opérations de sécurité publique et connaîtra les activités clé de la supervision de la performance au quotidien.

De plus, il sera en mesure: de préparer et d'animer un *briefing* opérationnel, de préparer et d'animer un *débriefing* d'opération, d'intervenir en présence de comportements inappropriés, d'effectuer les contrôles et les suivis appropriés, de déterminer des mécanismes de suivi, de manifester des attitudes et des comportements professionnels appropriés (aspect éthique), d'appliquer la dynamique de gestion en sécurité publique pour l'analyse ou la préparation d'opérations, d'utiliser une méthode efficace pour planifier une opération, de traiter les écarts de performance des membres d'une équipe de travail.

#### Tarif par étudiant 2025-2026

Sur demande.

#### Dernière mise à jour

10 avril 2026